Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 506

Rubrik: Bagatelles

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans le contexte politique actuel elle ne trouvera pas de majorité.
Comprenez-moi bien : j'ai signé cette initiative et je l'approuverai au moment du vote. Elle a l'immense mérite de prolonger et de renouveler un débat qui était resté au ras du sol au moment des initiatives xénophobes. Mais le grand soir d'un statut des étrangers digne de ce nom n'est pas pour le court terme. Non pas par le tour de passe-passe d'une majorité parlementaire qui chercherait à tromper l'opinion publique, mais bien plus simplement — et c'est aussi ce qui rend le problème complexe — parce que l'attitude xénophobe — la xénophobie tranquille, pas celle, outrancière, de Oehen et de l'Action nationale — trouve un écho profond dans la population. Voyez les citoyens genevois, pourtant si "ouverts" qui ont refusé dimanche dernier l'accès des tribunaux de prudhommes aux étrangers.
Cet état de fait ne doit pas nous inciter à baisser les bras, bien au contraire ; le combat contre les injustices est permanent. Par contre, mieux comprendre les mécanismes profonds de la xénophobie est plus utile que de soupçonner de machiavélisme une commission parlementaire qui traîne. A ce sujet lisez le livre de U. Windisch — "Xénophobie? Logique de la pensée populaire" aux éditions de l'Age d'Homme à Lausanne — qui cherche à mettre au jour les mécanismes de l'attitude xénophobe.
En conclusion, faites de temps à autre la revue de votre armoire à phantasmes et débarrassez-vous de ceux qui sont devenus inutiles. Vous y gagnerez en pénétration dans l'analyse et par là même en crédibilité.

PRIORITÉ A LA TRANSPARENCE

Réd. Voilà une lettre de lecteur qui tombe à pic! Notre texte, intitulé de façon un peu provocatrice "Démocratie et magouille" a pu en effet surprendre: alors que nous avons si souvent dénoncé la pratique du "contre-projet", pourquoi soudain mettre l'accent sur les manoeuvres entourant la future consultation populaire sur l'initiative "Etre Solidaires", destinée elle à être — selon toute probabilité — présentée au peuple sans contre-projet émanant du Conseil fédéral? Quelques précisions, en guise de réponse.
Pratique du "contre-projet". D'accord avec cette statistique qui recense huit contre-projets explicites depuis 1945! Pourtant, il faut également tenir compte, dans l'appréciation du climat politique où tentent de s'affirmer régulièrement les promoteurs d'initiatives, de la multiplication des "contre-projets de fait", des cas où les initiants retirent leur texte parce qu'il a été désamorcé par une décision susceptible de satisfaire totalement ou partiellement leur revendication — cela s'est tout de même passé 19 fois depuis 1945 et les initiants ont rarement renoncé au vote populaire parce qu'ils étaient pleinements satisfaits du contenu des contre-propositions —.
Bref, si nous sommes sensibles au "coup" du contre-projet, c'est parce qu'il a porté ces dernières années, comme par hasard, sur des thèmes importants de la politique sociale, assurance-maladie et protection des locataires en effet, mais aussi participation.
Etre Solidaires et loi sur les étrangers. D'accord sur le constat: nous sommes en présence — Etre Solidaires — d'un texte vraiment novateur. Il serait d'autant plus nuisible qu'on vienne en quelque sorte noyer le poisson en agitant un projet de loi, même pas encore adopté dans sa forme définitive, et dont le contenu n'a vraiment rien à voir avec l'initiative. Un rappel qui a son importance: une votation populaire, c'est bien sûr le week-end des urnes, mais c'est surtout la campagne d'information et de réflexion qui précède, au cours de laquelle peuvent être semés les germes du changement. Sur un sujet aussi délicat que notre coexistence avec nos hôtes étrangers, le débat ne sera jamais assez transparent.
Phantasmes. D'accord pour visiter régulièrement l'armoire. Cela nous amène ici à poser une question: sous le prétexte que le fond xénophobe helvétique est bien réel même si il est moins spectaculaire que lors des débordements de l'Action Nationale, sous le prétexte que, dans ces conditions, un débat populaire, aussi renouvelé soit-il, sur la politique suisse à l'égard des étrangers, pourrait provoquer des retours de flammes, faut-il renoncer pour longtemps à prendre l'initiative dans ce secteur-clef de notre système politique, économique et social?

BAGATELLES

Le peuple suisse aurait le dernier mot en matière de crédits d'armements! L'idée émise au dernier congrès du Parti socialiste suisse a de quoi séduire. Il faut admettre cependant que cette procédure ne remplacera pas une réflexion sérieuse sur la défense nationale, et que le vote (éventuel) des citoyens ne remplacera pas la définition d'une politique dans ce domaine où, c'est le moins qu'on puisse dire, l'héritage de M. Gnaegi est flou.

* * *

"Au fond à gauche" (cf. aussi en page 6) : inquiétude de l'Association pour une radio-télévision démocratique, Arted, devant les menaces qui planent sur le rire et la liberté d'expression. Voilà un label de gauche, ou réputé tel, pour une émission qui n'en demandait certainement pas tant. A quand la manifestation inverse et automatique de l'homologue de droite de l'Arted? Et des vagues de pression antagonistes remonteront jusqu'à M. Molo, lequel tranchera alors bien sûr (entre MM. Schenker et Nicod) sur le fond et non pas sur le rapport des forces en présence.

* * *

L'Action Nationale cessera-t-elle d'être un parti pour devenir un groupe de pression? Le président de la section de Berne s'est posé la question de savoir s'il ne serait pas préférable de se transformer en organisation hors-parti qui aurait la possibilité de soutenir des candidats dont les idées lui sont proches dans les différents partis.